



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le vingt-six septembre à vingt heures, les Membres composant le Conseil Municipal du Plessis-Robinson, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 20 septembre 2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt-six à la Mairie, sous la présidence de M. PEMEZEC, Maire.

PRESENTS :

P. PEMEZEC, Maire,

N. LEANDRI, J.PERRIN, B. ROBIN, B. BLOT, B. FOISY, C.MARE-DUGUER, C. HAMIAUX, F. DUCHESNE, A. LARREGLE, C. AUMONT, O. THOMAS, C. DONIGUIAN, J-E. STEVENON, F. JAN-EVANO, V. TEISSIER, C. PECRIAUX, C. HAYS, S. ROUGER, C. PELTIER, S. DESMANGLES, A. NEDJAR, M. HENAINE, J-F. PAPOT, B. MAUBRAS, C. LEROY.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de TRENTE CINQ.

ABSENTS EXCUSES :

F. TOUADI absent excusé avait donné pouvoir à P. PEMEZEC,
E. DUBOIS absente excusée avait donné pouvoir à B. FOISY,
M. ORLANDO absente excusée avait donné pouvoir à B. ROBIN,
C. VASELIN absent excusé avait donné pouvoir à C. HAMIAUX,
J. GONZALEZ absent excusé avait donné pouvoir à F. JAN EVANO,
A. CHEVRIE absent excusé avait donné pouvoir à C. PECRIAUX,
J. MALARDEL absent excusé avait donné pouvoir à A. LARREGLE.

EN RETARD EXCUSES :

L. OWENS en retard excusée est arrivée à 20h02 et avait donné pouvoir à Benoit BLOT,
C. FAGUETTE DIDI en retard excusée est arrivée à 20h18.

Secrétaire de séance :
O. THOMAS

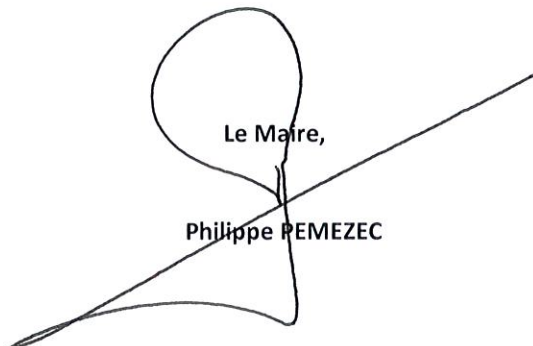
- 1 - **Appel Nominal**
- 2 - **Désignation du Secrétaire de séance**
Secrétaire de séance : O. THOMAS
Vote : UNANIMITE
- 3 - **Approbation du compte-rendu de la séance du 30 juin 2016**
Vote : 31 POUR – 3 ABSTENTIONS
- 4 - **SEMPRO - SAS Cité Jardins - Commerces - Garantie d'emprunt à conférer pour l'acquisition de deux locaux commerciaux - Approbation**
Vote : 31 POUR – 3 ABSTENTIONS
- 5 - **Urbanisme – Dépôt d'autorisations de travaux – Autorisation**
Arrivée de L. OWENS à 20h02
Vote : UNANIMITE
- 6 - **Urbanisme - Patrimoine communal foncier - Acquisition d'un bien sis 5 rue du Hameau – Autorisation**
Vote : 31 POUR – 3 CONTRE
- 7 - **Urbanisme – Patrimoine Communal - Cession d'un bien sis 14 - 16 rue de la Mairie – Autorisation**
Vote : 32 POUR – 2 CONTRE
- 8 - **Urbanisme - Patrimoine communal - Cession d'un terrain à bâtir 6 sentier du Clos aux Renards
Autorisation**
Vote : 31 POUR – 3 CONTRE
- 9 - **Urbanisme - Environnement - Présence de termites - Détermination d'un périmètre de lutte**
Vote : UNANIMITE
- 10 - **Développement Economique - Dérogation accordée aux commerces pour les ouvertures dominicales pour l'année 2017 – Approbation**
Vote : UNANIMITE
- 11 - **Finances - Budget Ville - exercice 2016 - Décision modificative et modification du tableau des subventions- Approbation**
Vote : UNANIMITE
- 12 - **Parking souterrain de la Halle – Bail emphytéotique administratif – Autorisation de résiliation**
Arrivée de C. FAGUETTE DIDI à 20h18
Vote : UNANIMITE
- 13 - **Parking souterrain de la Halle – Bail à loyers – Approbation et autorisation de signer**
Vote : 31 POUR – 4 ABSTENTIONS
- 14 - **Affaires juridiques - PPP - Contrat de partenariat sur le domaine de la voirie et des réseaux divers Avenant n°4 – Autorisation de signer**
Vote : 31 POUR – 4 CONTRE
- 15 - **Personnel communal - Dispositif « transfert primes / points » - Personnel contractuel de droit public
Approbation**
Vote : UNANIMITE
- 16 - **Personnel Municipal - Modification du tableau des effectifs du personnel permanent – Approbation**
Vote : UNANIMITE

17 - Questions diverses
Intervention de C. FAGUETTE DIDI

18 - Décisions

Numéro de décision	Intitulé	Signature du Maire	Envoi Préf.
DÉCISION-PCCS-JEUNESSE-2016-072	Portant adoption du règlement intérieur du Pôle Musiques Actuelles du service Jeunesse à la Maison des Arts	19-août	19-août
DECISION-PR-DAJAG-2016-073	Décision d'ester en justice en défense – Recours introduit par Mme Nathalie LAUNAY contre la délibération du point 9 du Conseil Municipal du 12 novembre 2015	2-sept.	2-sept.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.



Le Maire,
Philippe PEMEZEC